



Réalisé par: HAMRANI MAHDI.  
Demandé par : Mr LARHZAL .



**Dénomination:** La confédération générale des entreprises du Maroc

⊙ une association privée d'entrepreneurs du Maroc.

## Présentation

⊙ Elle représente des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs sur l'ensemble du territoire.

⊙ 95% de ses adhérents sont des PME.

❖ **La Confédération Générale des Entreprises du Maroc** a été créée le 20 octobre 1947 par Jean Imberti.

❖ **De 1955 à 1969:** la CGEM a été présidée par des patrons européens

## Historique

❖ **L'année 1969:** la CGEM, avec notamment l'intégration du groupement des industriels du Maroc.

❖ **1969** est l'année où la dualité patrons européens/marocains s'estompe au profit d'une seule organisation regroupant des patrons ayant au final un seul et même intérêt

représenter les entreprises et défendre leurs droits



Développement des entreprises



Valoriser l'image de l'entreprise



**Objectifs:**

Encourager le partenariat international



Services d'assistance technique



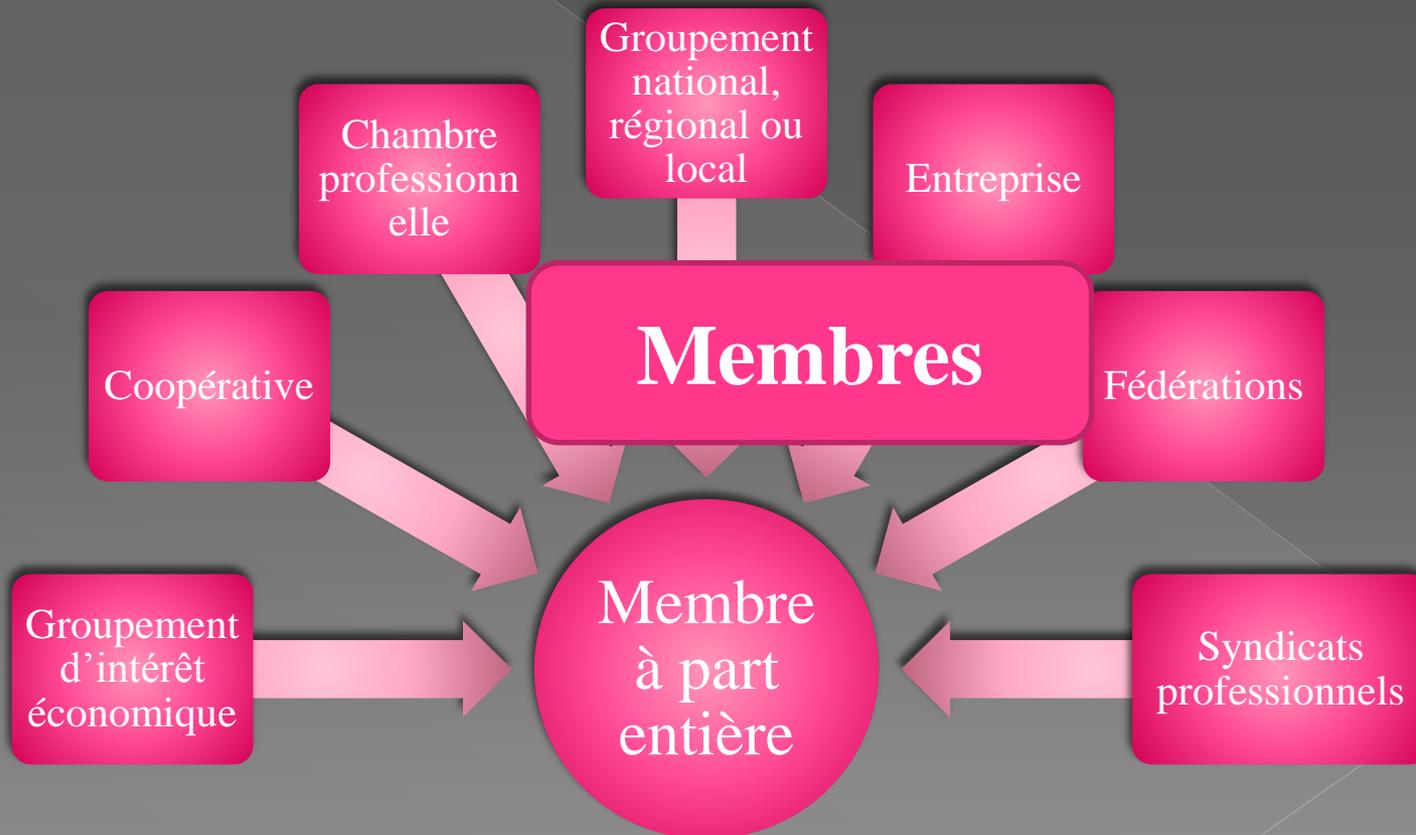
La CGEM a une durée illimitée, sauf les cas de dissolution prévus par la loi et les présents statuts.

**Duree**

# Membres à part entière



les personnes morales → siège → satisfont aux conditions du RI



## Membres affiliés :

Sont considérés comme membres affiliés les membres des groupements nationaux, régionaux ou locaux associatifs professionnels d'entreprises adhérentes à la CGEM.

## Membres associés :

Personnes morales mentionnées précédemment



exercent une activité

une représentation économique ou sociale

~~siège~~



Droit de vote

 Bénéficiaire des prestations et des services de la CGEM

# Assemblée générale

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

convoquée tous les ans



avant l'expiration  
d'un délai de six (6)  
mois

➔ pour statuer sur le rapport moral et le rapport financier de l'année écoulée.

Réunie en cas de défaillance du conseil d'administration par :

- le commissaire aux comptes ➔ comptes annuels
- d'un tiers (1/3) des membres du conseil d'administration ;

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Statuer sur toute modification des statuts de la CGEM
- Transférer le siège de la CGEM en tout autre endroit en dehors de la ville
- Décider la dissolution de la CGEM ou sa fusion avec toutes autres associations poursuivant un but analogue
- Toutes modifications statutaires, décidées par l'assemblée générale extraordinaire, devront obligatoirement faire l'objet d'une déclaration déposée régulièrement, conformément à l'article 5 du dahir n°1-58-376 réglementant le droit d'association.

# Service



- ❖ Accompagnement à l'international
- ❖ Conférence, Séminaire, Débat
- ❖ Médiation sociale
- ❖ Intermédiation
- ❖ Business Center
- ❖ Information : CGEM Infos

# Accompagnement à l'international

Le Pôle des Relations Internationales de la CGEM vise le renforcement des relations économiques et commerciales



Relations économiques  
et commerciales



Accompagne les entreprises du Maroc dans leur processus de développement à l'étranger.

# Un Réseau de différents organismes et partenaires



- Renforcer l'attractivité du Maroc et mettre en valeur la compétitivité des entreprises marocaines à l'égard des marchés étrangers et œuvrer pour le renforcement des infrastructures contribuant au développement des exportations.
- Relancer la croissance et faire du Maroc une réelle opportunité pour la sortie de crise de ses différents partenaires économiques.
- Renforcer et multiplier les opportunités de partenariat entre les opérateurs économiques étrangers et marocains
- Développer des partenariats stratégiques et mettre l'accent sur la recherche de nouveaux marchés d'intérêt pour les opérateurs économiques marocains

# Conférence, Séminaire, Débat

Conférences, séminaires,  
rencontres, visites de  
délégations étrangères,  
forums



Echange de savoir et de savoir-faire, la promotion de l'entreprise, l'amélioration de son environnement et le développement des relations d'affaires et de partenariats.

Le Petit-déjeuner fiscal  
Forum Economique Gabon-Maroc  
Forum Economique Ivoirro-Marocain  
Forum des Entrepreneurs Maghrébins  
Forum Économique Maroc-Espagne  
Forum France-Maroc

# Médiation sociale



Conflit



Médiateur

Rapprocher leur points de vue et de trouver une solution consensuelle à leur conflit

# Intermédiation

L'intermédiation est un processus volontaire et confidentiel d'intervention en faveur des entreprises membres

Entreprise membre



Une tierce partie

L'intermédiation intervient lorsque des entreprises membres rencontrent des problèmes avec une instance gouvernementale et font appel au soutien de la CGEM.

La CGEM met à la disposition de ses membres, des institutions et autres entreprises, des espaces de travail adaptés et personnalisables:

- ❑ Bureaux, open-spaces, salles de réunion sont dorénavant à la disposition des membres.
- ❑ Un amphithéâtre ainsi que la salle du Conseil sont également disponibles pour les institutions et entreprises non membres.



# Information

- CGEM Infos est l'outil de communication de la confédération à destination de ses membres et parties prenantes. Il se décline en un bulletin hebdomadaire et en un portail d'information continue.

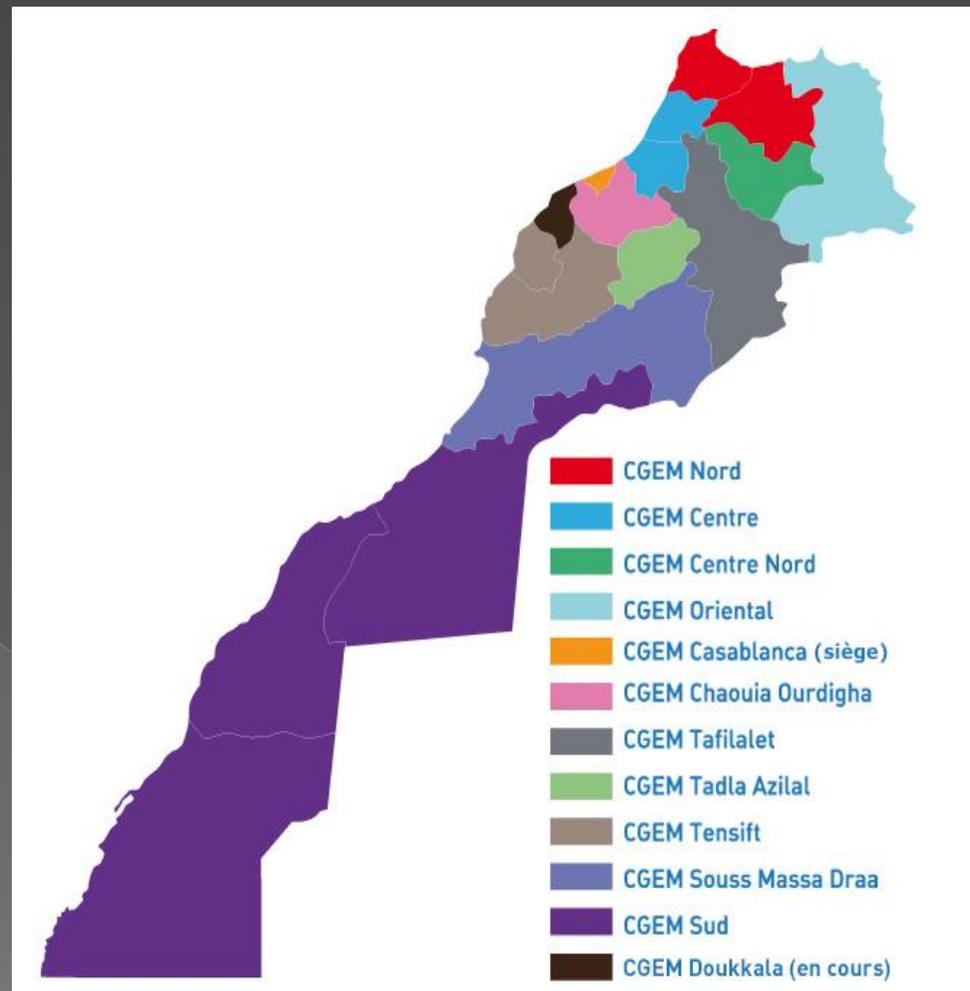


- **8 rubriques clairement définies:**
  - Actualités CGEM
  - Actualités des Fédérations
  - Actualités des Unions Régionales
  - Ça nous intéresse / Foires et Salons/International
  - Mise en Relation
  - Appels d'offres
- **Un dossier hebdomadaire traitant des grandes thématiques ou de sujets d'actualité intéressant le monde de l'entreprise.**



# CGEM Régions

10 représentations régionales



- ✓ Le développement économique de la région
- ✓ La promotion de la région et de ses potentialités
- ✓ L'amélioration du climat des affaires
- ✓ La promotion des investissements et le renforcement des relations avec les partenaires institutionnels, gouvernementaux et syndicaux de chaque région.

# Commissions

La CGEM a contribué à la création et au maintien d'un environnement entrepreneurial dynamique notamment à travers ses commissions transverses. Ces Commissions ont pour rôle de réfléchir, d'encourager la concertation et de proposer des solutions sur des thématiques communes, liées à l'activité de l'entreprise, que ce soit en matière économique, sociale, juridique ou fiscale. Ces Commissions sont des espaces de communication et de débat qui invitent les membres de la CGEM à l'enrichir par leurs propositions, leurs idées et leurs actions.

- Commission Climat des Affaires et Partenariat Public–Privé
- Commission Communication
- Commission Compensation Industrielle et Accès aux Marchés Publics
- Commission Coordination des Conseils d'Affaires
- Commission Développement Relations Sud/Sud
- Commission Dynamique Régionale

- Commission Economie Verte
- Commission Emploi et Relations Sociales
- Commission Ethique et Bonne Gouvernance
- Commission Exploitation des ALE et Relations Internationales Bilatérales
- Commission Fiscalité
- Commission Formation Professionnelle
- Commission Intelligence Economique
- Commission Investissements, Compétitivité et Emergence Industrielle
- Commission Juridique et Règles de Médiation
- Commission Logistique
- Commission Partenariat Grandes Entreprises-PME
- Commission PME
- Commission Recherche et Développement, E-Entreprise et Relations avec l'Université
- Commission Relations Banques-Entreprises
- Commission RSE & Labels
- Commission Stratégie

Au nombre de 15, ces commissions opèrent sur les thématiques transversales suivantes :

- Droit
- Economie
- E-Entreprises
- Emergence
- Emploi
- Environnement
- Fiscalité
- Formation
- Label
- Logistique
- Lutte contre la corruption
- PME
- Prévention des risques
- Proximité Sociale
- Règles de Médiation

# Les Conseils d'Affaires

Etablis sous l'égide de la CGEM, en partenariat avec ses homologues étrangers, les Conseils d'Affaires jouent un rôle très important dans la dynamique de développement économique du Maroc et représentent un outil incontournable pour la promotion des échanges internationaux, l'encouragement des relations de partenariat et le renforcement de la coopération entre le Maroc et ses homologues étrangers.

La CGEM encadre et anime 43 Conseils d'Affaires bilatéraux. Chaque Conseil est conduit par des membres qui opèrent sur le marché concerné avec des connaissances approfondies des spécificités et démarches à adopter.

# Fédération sectorielle

La CGEM constitue le premier réseau d'entrepreneurs du Maroc avec 30 Fédérations professionnelles statutaires regroupant les entreprises et les associations professionnelles d'un même secteur.

Ces Fédérations ont pour mission de :

- ❖ Organiser des débats sur des sujets d'actualité affectant le secteur.
- ❖ Réaliser des études et identifier les besoins et les problématiques qui touchent leur secteur.
- ❖ Veiller à la mise en place d'un climat des affaires favorable aux entreprises du secteur
- ❖ Centraliser les dysfonctionnements détectés au niveau de leur secteur et remonter l'information aux pouvoirs compétents.

- Fédération de l'Automobile (FA)
- Fédération des Entreprises d'Artisanat (FEA)
- Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales (GIMAS)
- Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole (FISA)
- Fédération Nationale de l'Agroalimentaire (FENAGRI)
- Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (FMSAR)
- Fédération Nationale des Agents et Courtiers d'Assurance au Maroc (FNACAM)
- Fédération Nationale du Bâtiment et Travaux Publics (FNBTP)
- Fédération des Secteurs Bancaire et Financier (FSBF)
- Fédération du Commerce et Services (FCS)
- Fédération Nationale des Négociants en Céréales et Légumineuses (FNCL)

- Fédération de l'Energie
- Fédération Nationale de l'Electricité de l'Electronique et des Energies Renouvelables Fédération de l'Enseignement Privé (FEP)
- Fédération des Industries Forestières, des Arts Graphiques et de l'Emballage (FIFAGE)
- Fédération des Industries des Matériaux de Construction (FMC)
- Fédération des Nouvelles Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Off-shoring (APEBI)
- Fédération Nationale des Industries de Transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche (FENIP)
- Fédération des Pêches Maritimes (FPM)
- Fédération du Textile (AMITH)
- Fédération du Transport (FT)
- Confédération Nationale du Tourisme (CNT)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION